

ENFIN UN BRIN DE MUGUET PORTE-BONHEUR ?

Ce mois de mai a commencé avec une pluie abondante... de nouvelles pas toujours rassérénantes.

A commencer par les statistiques des défaillances d'entreprises dont on voit également qu'elles impactent le taux de chômage, qui remonte. Sans pouvoir espérer un mieux dans les prochains temps compte tenu du désordre du monde actuel.

Pourtant, nous avons choisi également de ne pas ignorer ces mesures notamment juridiques qui ont pour désir de simplifier (un peu) la vie du business : accès aux marchés publics, procédures judiciaires accélérées, mesures dérogatoires spécifiques,...

Et pendant les éclaircies, n'oublions pas de contempler le ciel bleu : il cache en arrière-fond des actualités étonnantes et instructives pour le Credit Manager qui sait y porter son regard.

Sans oublier que le Credit Management ça vaut aussi pour les plus riches : le luxe nous l'apprend.
 Bonne lecture !

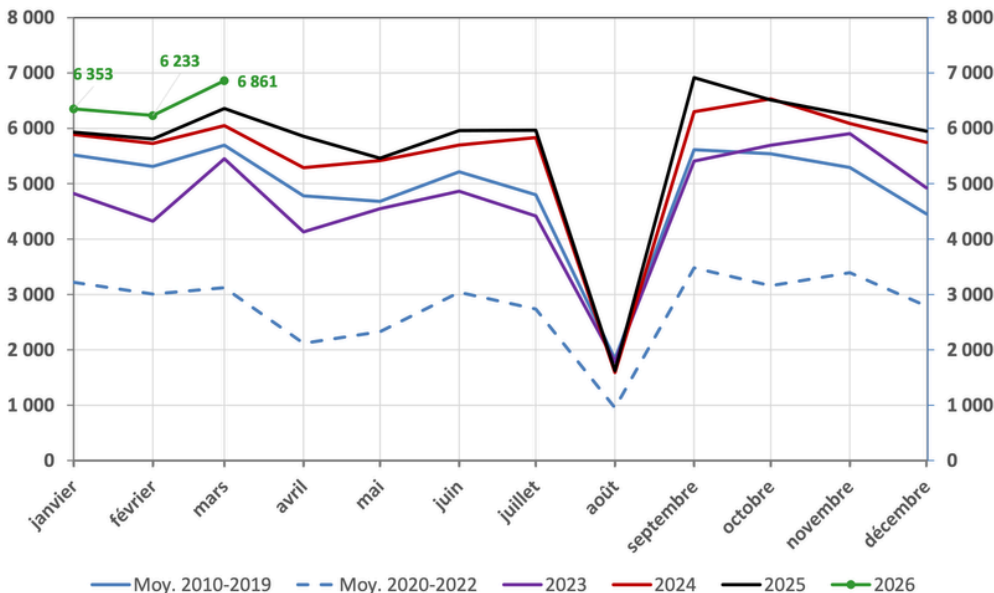
Alain Wolgensinger



DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES : MARS ATTAQUE !

Les chiffres de la Banque de France pour mars 2026 sont tombés : pas de printemps en vue. Sans surprise, nouveau record des défaillances (6861 défaillances sur mars). En cumulé, le chiffre sur les 12 mois écoulés frôle les 70.000 (69 938 pour être exact). Et on notera que la progression la plus forte concerne les ETI-Grandes Entreprises : +15,3%, passant il est vrai de 59 à 68.

Leçon credit management : Big is not beautiful – même un grand groupe peut faillir. Pour autant, attention à l'effet loupe : 92% des défaillances concernent les micro-entreprises. Small is weak.



Source : BDF - Nombre mensuel des défaillances - rapport mars 2026

SIMPLIFIONS-NOUS LA VIE



On l'aurait presque oubliée après ses 2 années de concertation : la loi de simplification de la vie économique vient d'être définitivement adoptée. Elle vise à :

- (1) alléger les contraintes administratives (notamment dans les marchés publics, en facilitant l'accès à la commande publique),
 - (2) améliorer la trésorerie des entreprises (mais les commerçants uniquement)
- et (3) accélérer les projets industriels et numériques : via des mesures dérogatoires (si sont concernées antennes-relais, biodiversité, procédures d'aménagement) ou via la qualification PINM (projets d'intérêt national majeur) pour des datacenters.

Simplifier la vie quotidienne des entreprises était l'objectif de cette loi. On saluera l'effort salubre mais, pardon, pour l'effet 'Wow !' il faudra repasser.

Leçon crédit management : Le diable se cachant dans le détail, vérifier si cette loi et ses mesures concernent vos secteurs clients ou votre activité.

SKY IS THE LIMIT (?)



Le patron choc de la compagnie RyanAir a "lâché" fin avril une déclaration choc lors d'une interview, annonçant que deux compagnies aériennes européennes (une lettone, une hongroise) pourraient mettre la clé sous la porte si la guerre en Iran devait se poursuivre.

Et d'ajouter, toujours perfidement, que sa propre compagnie était couverte à 80% par contrat fixé avant le conflit sur les fluctuations de prix sur son carburant kérosène.

Pour l'instant, il se trompe de continent : c'est la compagnie Spirit Airline aux USA qui stoppe son activité, avec la flambée du kérosène (17 000 emplois menacés...).

Leçons crédit management : (1) La rumeur fait partie des outils du Crédit Manager (il n'y a pas de fumée sans feu)... à manier cependant avec prudence (les concurrents bien intentionnés sont légions !). (2) La couverture du risque, même rassurante, impose une analyse fine car elle atteint rarement 100%

RECOUVRER VOTRE SANTÉ FINANCIÈRE AVEC L.126



Legifrance.gouv.fr

Le service public de la diffusion du droit

Cela sonne comme un nom de médicament homéopathique. Soignera-t-il contre les "impayites" aiguës de clients qui jouent la montre ?

Depuis le 24 avril est désormais instaurée une nouvelle procédure simplifiée de recouvrement des créances commerciales incontestées : elle complète donc le trio d'outils judiciaires classiques (injonction de payer, référé-provision, assignation au fond), souvent jugés trop lents ou trop coûteux pour des créances commerciales standards (10 000 € à 200 000 €).

En cas de créance B2B incontestable (nota: sans plafond de montant !), le créancier, sans passer par la case Tribunal, peut mandater un commissaire de justice (ex-huissier) pour signifier au débiteur le commandement de payer dans un délai d'un mois (à noter: aux frais du mauvais payeur !). Sans règlement ou contestation de sa part, un procès-verbal est alors dressé puis adressé au greffier du Tribunal compétent qui le transforme en titre exécutoire judiciaire.

A surveiller : Le décret d'application (pas encore paru pour l'heure)

Leçon crédit management : Surveiller le cadre légal qui peut créer ou simplifier de nouveaux outils pour récupérer son dû.

BAROMÈTRE ALTARÈS DES DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES



Part of Dun & Bradstreet's
Worldwide Network

Étude de défaillances et sauvegardes des entreprises en France au 1^{er} trimestre 2026

Le cabinet a publié son enquête pour le 1er trimestre 2026. Selon eux, le seuil des 70 000 a été franchi en rythme annuel.

Parmi les bonnes nouvelles : une certaine résilience des TPE et du secteur de la construction, une dynamique des PME et enfin des espoirs d'accalmie pour la restauration.

Mais l'étude reconnaît que le climat géopolitique instable et le lot de perturbations engendrées n'arrangera sans doute pas les comportements de paiement...

Leçon crédit management : Plus le contexte est perturbé, plus fréquente sera l'analyse... et l'écoute du terrain (notamment par les commerciaux) car la situation des clients bouge vite !

"ON PRÉFÉRAIT LA LIQUIDATION"



On se pince d'abord en lisant cette phrase d'un syndicaliste d'un site chimique rhodanien, Polytechnyl, après que le Tribunal compétent ait accepté une offre de reprise maintenant 72 emplois au lieu de prononcer la mise en faillite.

Mais dans le détail on voit alors que le plan du repreneur supprime près de 480 emplois et que seuls les brevets, la marque (Technyl), et les activités de recherche et commerciales seraient repris, pour une durée maximale d'un an.

A suivre : Vers un pillage des actifs ou un rebond ?

Leçon credit management : "créance recouvrée" ne rime pas avec "faillite évitée" mais plutôt avec "client en difficulté : à gérer !". Donc : réduire l'encours, exiger des garanties, activer l'assurance-crédit, sans attendre le dénouement judiciaire !

Et pour rappel, cf. Coin Conseil de la Lettre Codinf 04-2026 "Ne sous-estimez pas le risque de la reprise d'entreprise"

DO YOU SPEAK LEO ?



L'opérateur satellitaire européen Eutelsat vient de confirmer ses perspectives 2025-2026 : CA stable et dépenses doublées (à 900 M€).

Son activité ? La connectivité en orbite basse (LEO - Low Earth Orbit), comme le réseau Starlink d'Elon Musk. Son réseau constellation OneWeb pèse beaucoup moins que son concurrent (650 satellites LEO, plus de 8.000 pour Starlink), mais la demande est soutenue (notamment en Ukraine et aussi des administrations gouvernementales autres que celles des USA).

A ceux qui ricaneront du nain européen face au géant américain, rappelons que dans les années 2000 le lanceur de satellite ArianeSpace était parvenu à détenir 50% du marché et que dans l'aéronautique Airbus avait su progressivement s'imposer face à un trio de 3 constructeurs, dont Boeing. Alors un jour peut-être le Roi Leo ?

Leçon credit management : Être prêt à donner sa chance à un petit client qui deviendra grand, via un plafond d'encours judicieusement calculé.

COIN CONSEIL



ATTENTION À L'EFFET PAILLETTE



Dans la lettre Codinf 02-2026 ("Le luxe perd de son lustre"), nous évoquons la faillite de Saks, le grand magasin new-yorkais de luxe.

Les chiffres de sa situation sont tombés. Qui sont ses plus gros créanciers ? n°1 Chanel (136 M\$ d'impayés), n°2 Kering (Gucci, Saint Laurent, Balenciaga, Bottega Veneta,... 60 M\$), n°3 la marque chinoise Rosen-X (41 M\$).

Sans doute leurs Credits Managers étaient-ils aveuglés par les paillettes ou l'apparence rassurante d'un magasin respirant l'opulence...

Leçon credit management : Même le client/secteur le plus spectaculaire mérite une analyse d'encours. Le Credit Management, c'est pas du luxe !

QUIZ / LE SAVIEZ-VOUS ?



VRAI ou FAUX : Marchés publics : pour les marchés de fournitures et services, l'acheteur public est dispensé de publier cette offre si le montant du marché ne dépasse pas 40.000 euros.

REPONSE: FAUX désormais !

Comme évoqué plus haut, l'accès à la commande publique se veut plus facile :

Le seuil de dispense en vigueur depuis le 1er avril 2026 est désormais à 60 000 € HT sur les marchés de fournitures et services.

Et pour rappel :

Pour les marchés de travaux, il est désormais pérennisé à 100 000 € HT.

Pour les marchés innovants, il est également de 100 000 € HT.

Et pour les marchés innovants de défense et sécurité, il est même de 300 000 € HT !

Leçon credit management : Reconsidérer la position de son entreprise face aux marchés publics (pourtant si décriés) ? Et rappeler cette opportunité aux commerciaux !

SANCTIONS DGCCRF – DÉLAIS DE PAIEMENT

SANCTIONS DGCCRF pour DELAIS PAIEMENT			
Période du 01/04/2026 au 30/04/2026			
Amende	Raison sociale	SIRET	Date
2 340 000€	DASSAULT AVIATION	71204245600111	02/04/2026
1 425 000€	EURO TECHNO COM	39341328100030	02/04/2026
850 000€	ASTRAZENECA DUNKERQUE PRODUCTION	44813963400019	20/04/2026
670 000€	VALEO ELECTRIFICATION	47916269500072	02/04/2026
370 000€	BUFFALO GRILL	31890644302868	08/04/2026
350 000€	ADVINI	89652003800010	20/04/2026
348 000€	SAS LATESYS	37873553400026	29/04/2026
260 000€	VALEO EMBRAYAGES	43883418600027	02/04/2026
230 000€	VALEO ELECTRIFICATION	47916269500072	02/04/2026
215 000€	CLICHY DISTRIBUTION	40277231300027	08/04/2026
155 000€	VEGECROC	82414806800011	20/04/2026
120 000€	INEO NUCLEAIRE	40989907700237	20/04/2026
115 000€	IPODEC NORMANDIE	38015018500219	20/04/2026
105 000€	SOURCING ET CREATION	48771662300052	20/04/2026
105 000€	NOVATRANS S.A.	66204737200468	08/04/2026
93 000€	TERNOVEO	30152192800731	20/04/2026
91 000€	SCAPALSACE	33438229800019	29/04/2026
90 000€	DJO FRANCE	35394158600078	20/04/2026
75 000€	TISSAGE ET ENDUCTION SERGE FERRARI	30082187300019	29/04/2026
73 000€	MARS PF FRANCE	49488763100021	20/04/2026
68 000€	INEO RHONE ALPES AUVERGNE	40989912700248	29/04/2026
60 000€	DELPHARM GAILLARD	53950120500022	29/04/2026
60 000€	CITE MARINE	35378684100042	08/04/2026
58 000€	PROSTOCK	35282742200044	20/04/2026
56 000€	ACIAL	59582037400014	20/04/2026
50 000€	SOCIETE LA ROUTE	77558293500083	08/04/2026
45 000€	ENGIE BIOZ	81229419700080	29/04/2026
34 000€	TRANSPORTS CHAVENEAU BERNIS	32648032400036	08/04/2026
31 000€	FOURNITURES HOSPITALIERES INDUSTRIE	30393975500029	08/04/2026
25 000€	BT BANQUE TRANSATLANTIQUE	30269593700037	29/04/2026
25 000€	EUROFINS CEREP	35318984800016	08/04/2026
22 000€	PFIZER HOLDING FRANCE	61200993600073	08/04/2026
18 000€	OPM HLM DE ROCHEFORT	27170001500024	08/04/2026
17 000€	DUBOCAGE	47568011200020	29/04/2026
14 000€	AXE SYSTEMS	40432561500023	20/04/2026
10 000€	PIERREVAL INGENIERIE	87998717000013	08/04/2026
9 000€	UNEAL	38511023401211	20/04/2026
8 000€	UCELIA	32284772400026	08/04/2026
6 000€	BANDAI NAMCO ENTERTAINMENT FRANCE	34754370400089	29/04/2026
6 000€	JH INDUSTRIES	32668516100084	29/04/2026
5 000€	SAS PUSTERLA 1880 FRANCE	32892021000023	29/04/2026
4 000€	INTERCHIM SA	91705017100052	20/04/2026

PRÉSENCE DU CODINF AUPRÈS DES ORGANISMES PARTENAIRES

Activité RFAR : 07 et 21 avril

Une question sur la gestion du risque client ? Une suggestion ? Contactez nous

codinf@codinf.fr

Visitez notre site web

www.codinf.fr

On est là pour vous accompagner !

